

Vos élus du comité départemental MGEN 71, des militants engagés sur leur territoire

Ils sont 18 à vous représenter au sein du comité départemental (CODEP71) qui se réunit au minimum 6 fois par an. Actifs ou retraités, personnels enseignants ou non enseignants, personnels administratifs ou techniques, ils et elles sont issus de différents ministères ou de collectivités territoriales et ont à cœur à participer aux différentes instances et groupes de travail de votre mutuelle.

Ils vous représentent à la Commission Académique d'Action Sociale (CAAS) qui réunit chaque mois des représentants du rectorat, des syndicats et de MGEN.

5 membres du CODEP71 siègent au Comité d'Action Sociale de MGEN 71 qui mensuellement examine des demandes des adhérents d'aide financière ponctuelle.

6 élus participent chaque année, sur une période de trois mois, à l'opération MGEN Proximité qui permet de maintenir les liens avec nos aînés et éventuellement de les orienter vers les services de MGEN.

Vos élus contribuent également aux prises de décisions MGEN soit dans le cadre des réunions préparatrices régionales soit dans celui de l'assemblée générale qui se tiendra en 2024 à Clermont-Ferrand pendant 2 jours.

MGEN 71 s'inscrit pleinement dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ; nous sommes ravis que pendant le mois de l'ESS coordonné par votre mutuelle, de nombreux jeunes lycéens, collégiens, parents enseignants du secteur du lycée Haigueré de Blanzay ont découvert en novembre la richesse des structures qui la composent et ont en commun une priorité : l'humain.

Que serait MGEN sans l'action militante à travers les actions de prévention telle qu'Octobre rose qui en 2024 essaiera dans 3 lieux du département afin d'être au plus proche des adhérents ?

Que serait MGEN sans l'engagement de vos élus afin de mieux prendre en compte les défis sociétaux tels que l'accompagnement de la fin de vie et l'égalité Femmes-Hommes ?

Que serait MGEN sans la prise en compte de la dimension territoriale de proximité assurée par des Femmes et des Hommes implantés et reconnus dans notre département, la Saône-et-Loire ?

Bien évidemment, si MGEN peut compter sur vos élus départementaux, elle sait ce qu'elle doit au personnel affecté à la section 71 et qui se mobilise chaque jour pour être à vos côtés.

Au nom de tous les élus et de tout le personnel de MGEN 71, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Salvatore MARTEDDU, Président MGEN71